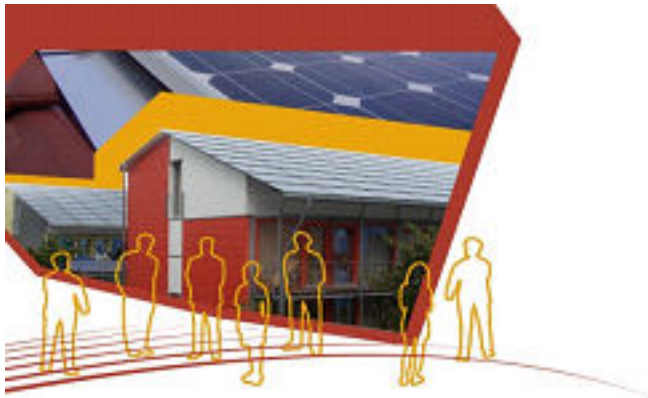




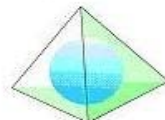
SOLIRA
Solaire investissement local
Rhône Alpes

Opérations photovoltaïques sur bâtiments publics



« Le point de vue d'un opérateur
eco citoyen »

Philippe VACHETTE, SOLIRA
6 mai 2010, LYON



Association des Directeurs
de Services Techniques
Départementaux



SOLIRA



**Energie
Renouvelable
Citoyenne**

Nos motivations

SOLIRA
Solaire investissement local
Rhône Alpes

- **Développer la production d'électricité photovoltaïque** grâce à un modèle économiquement viable et reproductible : installations intégrées de 400 à 4000 m²
- **Mobiliser l'épargne** d'investisseurs locaux, citoyens, PME, associations sur un mode d'investissement stable mais innovant et porteur de valeurs du Développement Durable.
- **Offrir une alternative solide à la recherche prioritaire du profit financier maximum**, à l'inverse de la démarche de spéculation sur le marché libéralisé de l'électricité.



Les porteurs de SOLIRA

La Nef, pionnier et principal acteur de l'épargne citoyenne transparente en France, et financeur de longue date des énergies renouvelables (www.lanef.com).

HESPUL, pionnier du photovoltaïque en France, réalisateur de la 1^{ère} centrale raccordée au réseau en 1992 (www.hespul.org/).

INDDIGO, bureau d'étude-ingénierie indépendant, de taille nationale, spécialisé depuis 20 ans en énergie et environnement (www.inddigo.com).

Philippe VACHETTE, développeur de projets liés au développement durable en entreprises et collectivités.

Ces 4 partenaires ont une longue expérience de collaboration entre eux, sur des projets communs.





SOLIRA =

SOLIRA
Solaire investissement local
Rhône Alpes

trois outils complémentaires pour une « économie patiente »

SOLIRA
Développement SARL
= *la commanditée*

SOLIRA Investissement
Société en Commandite par Actions (SCA)
= *les commanditaires*



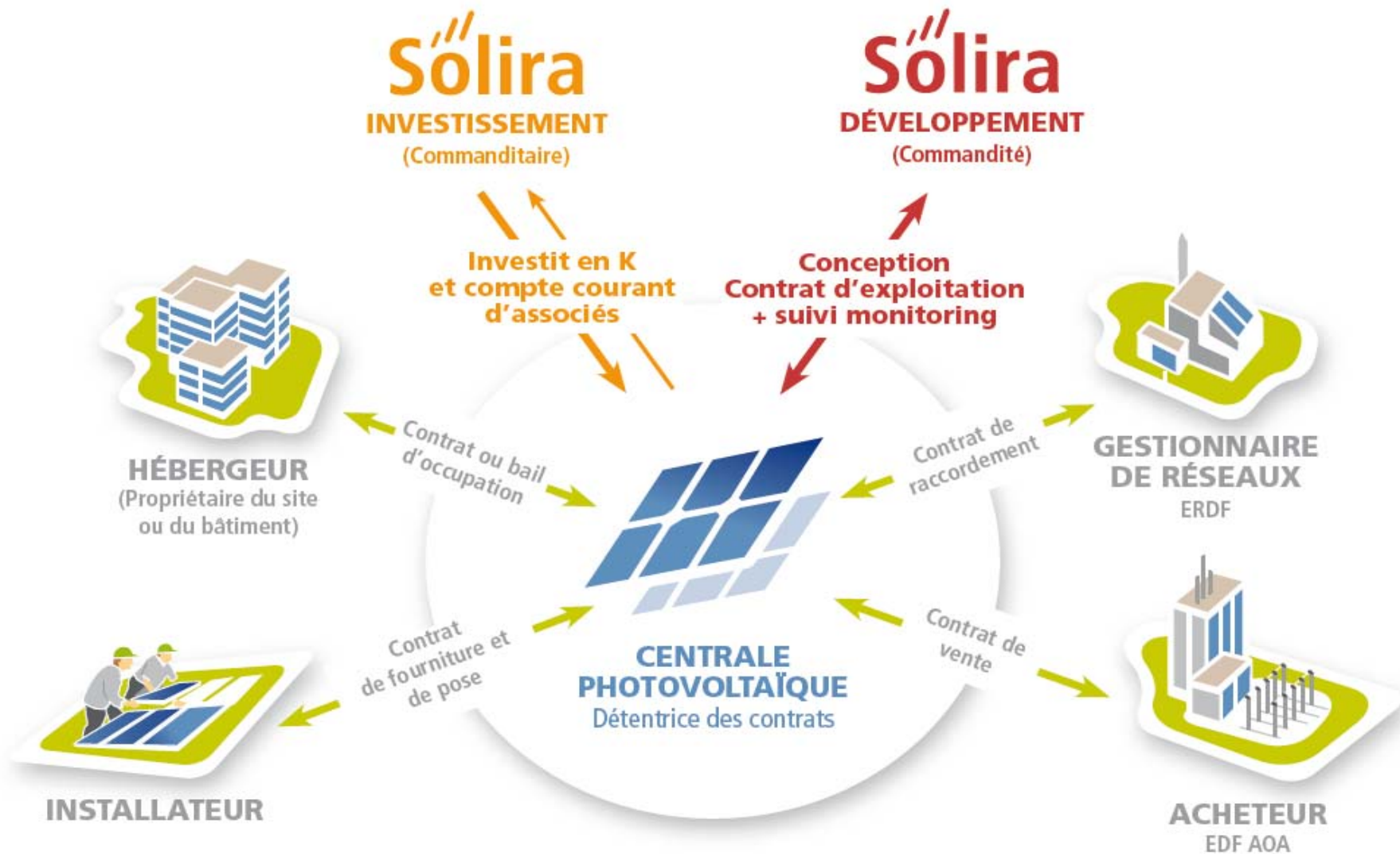
SAS de projet et
d'exploitation
SORAL 01



La gouvernance de SOLIRA

- Les quatre fondateurs de SOLIRA sont les commandités de la Société en Commandite par Action (SCA); ils conservent le pilotage de la société
- Les intérêts des actionnaires sont défendus par un Conseil de Surveillance élu par eux (1 personne = 1 voix)





Exemple de montage
d'un projet photovoltaïque par Sólira



**Installation de 1700 m², 228 kW,
Usine Pic Bois à Bregnier Cordon (Ain)**



PERSPECTIVES été 2010

SOLIRA
Société d'investissement local
Rhône Alpes

550 m² soit 60 kWc sur la Biocoop du Mantois, à Epône (78)





Pourquoi souscrire des actions SOLIRA?

SOLIRA
Solaire investissement local
Rhône Alpes

- Pour permettre l'investissement éco-citoyen sur des bâtiments publics ou privé de mon bassin de vie en BBC ou mieux à « 0 énergie » nette.
- Pour épargner 25% du montant de son impôt sur le revenu, soit l'équivalent **d'un rendement de 5 % /an pendant les 5 ans minimum** où les fonds sont bloqués
- Pour toucher dans q.q années, un dividende modeste mais régulier
- Et enfin pour contribuer **concrètement à la production d'ENR des collectivités ou de l'Etat** et répondre concrètement à l'impératif de leur Plan Climat.





Sur un toit public.....

SOLIRA
Solaire investissement local
Rhône Alpes

- SOLIRA a vocation à répondre et à investir
SI et seulement SI....

la mobilisation de l'épargne locale citoyenne
est un des critères majeurs de choix





Sur un toit public.....

SOLIRA
Solaire investissement local
Rhône Alpes

- Si par habitude, on met d'abord en avant le montant de la future redevance, on ne peut concourir car celle de SOLIRA sera modeste : 2 raisons au moins :
- SOLIRA est trop petite et indépendante pour avoir les tarifs de masse de 2 à 3 MW par an
- SOLIRA ne peut promouvoir les ENR avec des matériels fabriqués avec une énergie à très fort % de CO2



Mais sur un toit public.....

- La bonne question est aussi **la pérennité de l'exploitant :**

SOLIRA n'a démarré qu'en dec. 2008 mais ses créateurs ont 20 ans d'expérience ENR et P.V
7 ans d'exploitation d'unités P.V





SOLIRA apporte...

- La primauté des valeurs d'intérêt général sur des rentabilités financières rapides...et théoriques
- La possibilité pour des épargnants locaux de suivre l'exploitation de l'unité installée sur un toit public de leur commune ou de leur département



Un exemple possible...

- Une grande station de ski veut préserver le côté traditionnel de ses chalets locaux et donc ne pas y encourager des panneaux P.V
- Mais elle veut plutôt offrir à ses habitants la possibilité de prendre des parts de la société qui en rénovant murs et toit de sa grande halle des sports, va créer une centrale PV
- SOLIRA s'est bien sûr portée candidate dans un des groupement d'entreprise qui ont répondu.

